

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 JUIN 2022

Délibération n°2022-14 : attribution de subventions dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)

Vu l'avis favorable rendu par la commission FSDIE réunie le 10 mai 2022,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 21 juin 2022,

APPROUVE

l'attribution des subventions au bénéfice des projets suivants, dans le cadre du FSDIE :

- Projet « Buffet des parrainages » (novembre 2022), porté par le BD2E, à hauteur maximale de 200€ ;
- Projet « Week-end d'intégration » (octobre 2022), porté par le BD2E, à hauteur maximale de 1400€ ;
- Projets « Journée annuelle » (25 juin 2022) et « Buffet des parrainages », portés par l'ADEMEC, à hauteur maximale de 536,73€.

Nombre de votants : 18

Pour : 18

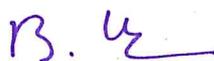
Contre : 0

Abstention : 0

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00

Le vice-président du conseil d'administration
de l'École nationale des chartes



Bruno RICARD